

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

LE 3 DÉCEMBRE 2013

Séance régulière du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford tenue le 3^e jour de décembre 2013 dans la salle du conseil à l'édifice municipal au 505 Frontière à 20h00, et à laquelle est présent son honneur le Maire Drew Somerville et les conseillers suivants: Normand Lussier, Tina Calvarese, Dale Langille, Michael Houle, Howard Silverman et Lucie Bourdon sous la présidence du Maire. Mme Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente. Madame la conseillère Tina Calvarese est absente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE :

À 20h00, Monsieur le maire ouvre la séance et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2013-12-243

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par monsieur le conseiller Michael Houle et **résolu unanimement par les conseillers**

D'accepter l'ordre du jour tel que suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation procès-verbaux du 12 novembre, séance régulière.
3. Délégation
4. Suivi sur les procès verbaux
5. Rapport de l'inspecteur en bâtiment - Permis
6. Rapport par l'inspecteur municipal, directeur des travaux publics :
 - ✚ Liste des travaux et autres
7. Rapport de l'opérateur eau potable/eau usées :
 - a. Consommation de l'eau
 - b. Suivi sur avis d'ébullition
 - c. Rapport des eaux usées.
 - d. Déversement d'huile.
 - e. Autres.
8. Adoption du règlement # 272, sur la salubrité et l'entretien des bâtiments.
9. Adoption du 2^e projet du règlement 171-27 modifiant le règlement de zonage numéro 171 afin de gérer certains usages commerciaux dans la zone 320-1.
10. Calendrier des séances du conseil pour l'année 2014
11. Code d'Éthique et de déontologie pour les élus municipaux :
 - a) Avis de motion
 - b) Projet de règlement
12. Avis de motion règlement sur les tarifs de taxation 2014.
13. Liste des personnes endettées envers la municipalité.
14. A. créer des réserves pour divers projets futurs.
B, Montants à pourvoir, déséquilibre la nouvelle norme sur les paiements de transferts entrée en vigueur en 2013
15. Demande de Demande de subvention pour étudiant emploi d'été 2014.
16. Correspondance :
17. Questions diverses :
18. Présentation des comptes payables
19. Rapport financier sommaire au 30 novembre avec rapport anticipé de fin d'année.
20. Période de questions
21. Clôture de la séance.

2013-12-244

APPROBATION DU PROCÈS – VERBAL DU 12 novembre 2013, séance régulière

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par madame la conseillère Lucie Bourdon **et résolu unanimement par les conseillers**

Que le procès-verbal du 12 novembre 2013 ainsi que les listes des chèques émis durant le mois de novembre 2013 au montant de 114,089.86\$ et pour les salaires au montant de 10,901.56\$ soit acceptée telle que présentée.

DÉLÉGATION

Aucune personne présente.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Permis de construction pour le mois de novembre 2013

Nombre de permis émis:	...1...	permis coupe d'arbre, / permis sollicitation
Valeur des travaux	1,081,100 \$	Stéphane Gingras

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Yves Gauthier dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois de novembre 2013.

RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

Consommation de l'eau potable : 71,353 gallons par jour durant le mois de Novembre.

Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable sont remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

2013-12-245

Règlement 272, sur la salubrité et l'entretien des bâtiments

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Attendu que l'article 55 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q. c. C-47.1) permet à toute municipalité locale d'adopter des règlements en matière de salubrité;

Attendu que l'article 145.41 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. c. A-19.1) permet à toute municipalité locale d'adopter des règlements établissant des normes relatives à l'occupation et à l'entretien des bâtiments;

Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 6 août 2013;

En conséquence, Il est proposé par monsieur Howard Silverman, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**

Que le conseil adopte le règlement numéro 272 sur la salubrité et l'entretien des bâtiments tel que présenté.

2013-12-246

2^E PROJET DU RÈGLEMENT # 171-27

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMERO 171 AFIN DE GÉRER CERTAINS USAGES COMMERCIAUX DANS LA ZONE 320-1

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford a adopté le règlement de zonage numéro 171 le 17 décembre 1990;

ATTENDU QUE le Conseil a le pouvoir de modifier ses règlements d'urbanisme et qu'il est souhaitable d'amender ledit règlement dans l'intérêt de la collectivité;

ATTENDU QUE les pouvoirs conférés en vertu des alinéas 1,2 et 3 de l'article 113 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU'un avis de motion sur projet de règlement a été donné le 12 novembre 2013;

ATTENDU QU'une consultation publique a eu lieu en date du 3 décembre 2013 à 19:30;

EN CONSÉQUENCE : Sur proposition de Monsieur le conseiller Michael Houle, appuyé du monsieur le conseiller Normand Lussier

Il est résolu unanimement par les conseillers

D'adopter ce règlement de modification no 171-27 tel que présenté.

2013-12-247

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2013

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de monsieur le conseiller Michael Houle, appuyé par madame la conseillère Lucie Bourdon

et résolu unanimement par les conseillers

QUE le calendrier ci-après décrit soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2014** lesquelles se tiendront le mardi et débiteront à **20:00** :

Les dates des séances sont :

7 janvier	4 février
4 mars	1 avril
6 mai	3 juin
8 juillet	5 août
2 septembre	7 octobre
4 novembre	2 décembre

QU'UN AVIS PUBLIC du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

2013-12-248

AVIS DE MOTION –

RÈGLEMENT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Monsieur le conseiller Dale Langille

Donne avis de motion qu'il présentera à une prochaine séance un règlement modifiant ou non le règlement 263 sur le code d'éthique et déontologie des élus municipaux, et ceci, avec dispense de lecture car tous les membres du conseil recevront une copie deux jours juridiques avant la séance.

2013-12-249

Projet de RÈGLEMENT # 263-1 révisant le règlement 263 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR LE VILLAGE DE HEMMINGFORD.

Prenant en considération qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Prenant en considération que tous les membres du conseil ont reçu une copie du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité du Village de Hemmingford et déclare l'avoir lu et acceptent le code tel que présenté;

Prenant en considération qu'une copie du présent règlement est mise à la disposition du public pour consultation;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par madame la conseillère Lucie Bourdon

et résolu unanimement

QUE le projet de règlement # 263-1 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité du Village de Hemmingford soit adopté tel que présenté.

2013-12-250

AVIS DE MOTION –

RÈGLEMENT SUR LES TARIFS DE TAXATION 2014

Madame la conseillère Lucie Bourdon

Donne avis de motion qu'elle présentera à une prochaine séance un règlement déterminant les tarifs de taxation pour l'année 2014, et ceci, avec dispense de lecture car tous les membres du conseil recevront une copie deux jours juridiques avant la séance.

2013-12-251

LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES

Une liste détaillée des comptes à recevoir au 3 décembre 2013 est remise aux membres du conseil municipal, pour lecture seulement, et présente une somme à recevoir

- > **81,549.69\$ = taxes 2013, incluant droit de mutations, permis, licence de chien**
- > et un montant à recevoir de 14,919.12\$ **pour l'année 2012**
- > et un montant à recevoir de 1037,97\$ pour l'année 2011 (un propriétaire du Canton qui n'a pas respecté son entente, cette facture sera payable par le Canton à la fin de l'année.)

La secrétaire-trésorière confirme que des lettres seront adressées durant le mois de décembre à chaque propriétaire qui a un compte à payer pour l'année 2012, les avisant du délai requis pour paiement avant d'être sur la liste des immeubles pour vente pour non paiement de taxes.

La secrétaire-trésorière avise le conseil qu'une nouvelle liste sera remise à la séance du mois de janvier 2014 avec la liste des immeubles pour vente pour non paiement de taxes. Le conseil accuse réception de la liste des personnes endettées.

2013-12-252

SOMMES RÉSERVÉS POUR l'année 2014

Compte tenu que le conseil municipal désire réserver des fonds pour se préparer à vidanger les boues accumulés dans les étangs et plusieurs autres projets en cours;

Pour ce motif, il est alors proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**

Que les montants suivants soient réservés pour des projets futurs ou en cours :

- 5000\$ pour le projet futur de vidanger les boues des trois étangs
- 1750\$ pour plan d'action en développement durable
- 5000\$ projet futur pour forage d'un puits
- 4713\$ projet en cours des politiques : familiale et MADA

2013-12-253

MONTANT À POURVOIR DANS LE FUTUR, les montants du déséquilibre fiscal 2013.

Attendu que les régularisations comptables qui devront être apportées aux états financiers de 2013 de la municipalité du Village de Hemmingford pour tenir compte de la nouvelle norme sur les paiements de transferts entrée en vigueur en 2013, sont susceptibles d'engendrer un déséquilibre fiscal;

Il est alors proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par monsieur le conseiller Michael Houle **et résolu unanimement**

Que Le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorier à inscrire aux états financiers de 2013 les affectations au poste *Montant à pourvoir dans le futur* nécessaires pour pallier ce déséquilibre, et à retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2012. Les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice, mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers 2013, ne pourront pas excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par l'application de la nouvelle norme.

2013-12-254

EMPLOI D'ÉTÉ 2014 Canada, demande de subvention

ATTENDU QUE LE bureau des Ressources Humaines et développement social Canada (DRHC) offre cette année la possibilité de soumettre une demande de subvention sous la rubrique « EMPLOI D'ÉTÉ Canada 2014 »;

ATTENDU QUE le camp de jour est un service essentiel pour notre petite communauté avec plus de 50 enfants âgées entre 6 et 13 ans;

ATTENDU QU'IL est nécessaire d'engager au moins trois étudiants (es) pour travailler avec la coordinatrice pour organiser des activités ' Plein Air ' pour l'été au centre récréatif et ceci en toute sécurité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Howard Silverman, appuyé par madame la conseillère Lucie Bourdon **et résolu unanimement par les conseillers**

QU'UNE demande soit transmise au bureau " DRHC " pour

⇒ L'engagement de trois (3) étudiants (es) pour organiser, avec une monitrice adulte, un camp de jour avec des activités culturelles et sportives durant l'été dans le parc de jeu et dans le gymnase au Centre récréatif;

QUE la municipalité du Village de Hemmingford accepte la responsabilité du projet municipal pour l'animation d'un camp de jour avec des loisirs culturelles et sportifs pour l'été au centre récréatif;

QUE Monsieur le Maire Drew Somerville ou son représentant et Madame la directrice générale Diane Lawrence sont autorisés au nom de la municipalité à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le bureau des Ressources Humaines et développement social du Canada et qu'une copie conforme soit soumise à Emploi Québec;

QUE la municipalité s'engage par ses représentants à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le bureau des Ressources Humaines et développement social du Canada dans l'éventualité où le projet soumis soit accordé.

CORRESPONDANCES

2013-12-255

ENGAGEMENT ET PROTOCOLE D'ENTENTE MUNICIPALE ENVERS LE PROJET DE CUISINE COLLECTIVE

ATTENDU QUE le désir des représentants de la municipalité est d'offrir des activités dans le cadre des saines habitudes de vie, tel que décrit par la résolution 2013-06-108 adoptée ;

ATTENDU QUE le regroupement Profil santé Jardins-de-Napierville a désigné les municipalités de Hemmingford pour offrir des activités présentées dans le plan d'actions approuvé par Québec en Forme , tel que le démarrage d'une cuisine collective (formation et support financier) ;

ATTENDU QUE le protocole définit le cadre administratif et financier pour répondre adéquatement aux exigences du regroupement de partenaires dans le cadre du projet de cuisines collectives, et que le protocole d'entente entrerait en vigueur à la signature jusqu'en juin 2014 ;

ATTENDU QUE la municipalité n'a aucune obligation financière dans ce projet et qu'une aide financière de 5000\$ sera versée au Centre local de développement (CLD) et que cet organisme gèrera directement avec le comité de la cuisine collective de Hemmingford les dépenses liées à cette subvention ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Dale Langille,

APPUYÉ par monsieur le conseiller Normand Lussier

ET RÉSOLU unanimement par les conseillers,

D'APPROUVER ce projet et que la directrice générale signe le protocole d'entente selon les documents présentés par le CLD des Jardins-de-Napierville.

2013-12-256

APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE HEMMINGFORD

ATTENDU la présentation des prévisions budgétaires 2014 de l'Office Municipal d'Habitation de Hemmingford qui démontrent des recettes prévues de l'ordre de 122,878\$ et des dépenses de l'ordre de 310 115 \$, pour un déficit de 187,237 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de Hemmingford se doit de payer une quote-part au montant de 18 724 \$ pour ce budget régulier durant l'année 2014 et ceci incluant le paiement de 6631\$ du financement des travaux majeurs;

IL EST ALORS proposé par monsieur le conseiller Howard Silverman, appuyé par monsieur le conseiller Dale Langille **et résolu unanimement par les conseillers** :

QUE la Municipalité du Village de Hemmingford approuve les prévisions budgétaires 2014, telles que présentées.

2013-12-257

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – DÉFICIT DU BUDGET 2013

Prenant en considération que le rapport budgétaire modifié de 2013 démontre un montant supplémentaire de 1002\$ comme déficit payable par la municipalité;

Il est alors proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers:**

Que le montant de 1002\$ soit payé pour rencontrer nos obligations de paiement du 10% du déficit.

2013-12-258

PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT SANITAIRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Village de Hemmingford a mandaté BPR-Infrastructures Inc. le 7 mai 2013 pour l'élaboration de son plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout sanitaire;

CONSIDÉRANT QUE ledit plan d'intervention a été réalisé conformément au Guide du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du document en question et qu'il répond aux attentes du conseil municipal;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par monsieur le conseiller Dale Langille **et résolu à l'unanimité**,

QUE la municipalité du Village de Hemmingford adopte le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout sanitaire daté du 26 novembre 2013;

QUE la Municipalité présente le document en question au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

2013-12-259

PROJET VALISES ÉDUCATIVES

CONSIDÉRANT QUE l'étalement des familles, la situation économique précaire de plusieurs d'entre elles et le besoin de réaffirmer le rôle d'éducation des parents avec des moyens à leur portée;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à prêter des valises éducatives aux familles de la MRC via les bibliothèques. Chaque valise contiendra des jeux éducatifs regroupés sous une thématique et selon deux tranches d'âges ciblées soit les 0-5 ans et les 6-7 ans. D'une part, les valises éducatives visent à inciter le parent à jouer avec son enfant de façon ludique, mais également dans le but d'améliorer les compétences liées à la réussite scolaire. D'autre part, le projet a pour but d'attirer davantage les familles dans les bibliothèques afin d'éveiller les enfants à la lecture;

CONSIDÉRANT QUE le promoteur du projet est le Centre local de développement des Jardins-de-Napierville, sous la responsabilité de l'agente de soutien au développement social;

CONSIDÉRANT QUE le Centre local de développement des Jardins-de-Napierville coordonnera le projet sur une période d'un an et que les valises éducatives appartiendront à chacune des bibliothèques;

CONSIDÉRANT QUE le projet est financé par le Comité de l'Entente en Réussite Éducative et Sociale (CERÉS) qui inclut les bailleurs de fonds suivant : la Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, le Forum Jeunesse Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, Réunir Réussir, le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, l'Agence de santé et des services sociaux de la Montérégie et Emploi Québec, dans le cadre de l'entente spécifique en réussite éducative et sociale;

CONSIDÉRANT QUE les bibliothèques de Napierville, Saint-Bernard-de-Lacolle, Sainte-Clotilde, Saint-Édouard, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Michel, Saint-Rémi et Sherrington ont démontré un fort intérêt à participer au projet;

CONSIDÉRANT QUE chaque bibliothèque recevra un certain nombre de valises éducatives qui lui appartiendra ainsi qu'un guide détaillant le contenu des valises;

CONSIDÉRANT QUE en plus du support de l'agente de soutien au développement social du CLD, le projet permettra l'embauche d'une psycho éducatrice pour une période d'environ six semaines. Son mandat sera de créer les valises éducatives, d'assurer un transfert de connaissances aux bénévoles et aux parents ainsi que de supporter les bibliothèques dans leur événement de lancement;

CONSIDÉRANT QUE le projet bénéficiera d'une promotion dans les Centres de la petite enfance, dans les écoles primaires et dans les organismes communautaires familles;

ATTENDU QUE chaque bibliothèque prêtera les valises éducatives à ses abonnées, selon ses modalités de prêts habituelles.

ATTENDU QUE en cas de perte ou de bris, chaque bibliothèque appliquera sa propre politique déjà en vigueur.

ATTENDU QUE les bénévoles des bibliothèques s'engagent à expliquer le contenu des valises lors des prêts.

ATTENDU QUE chaque bibliothèque s'engage à collaborer avec l'agente de soutien au développement social du CLD ainsi qu'avec la ressource reliée au projet.

ATTENDU QUE chaque bibliothèque organisera, avec l'aide de la ressource engagée dans le cadre du projet, un événement de lancement auquel participeront les employés, les bénévoles et les abonnées de la bibliothèque.

ATTENDU QUE chaque bibliothèque promouvra les valises éducatives auprès de sa clientèle.

ATTENDU QUE chaque municipalité s'engage à publiciser le projet via son info municipal;

Sous recommandation de madame Élisabeth Nicholls, présidente et personne responsable de la bibliothèque,

IL EST PROPOSÉ PAR: monsieur le conseiller Howard Silverman, APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Normand Lussier ET RÉSOLU unanimement:

D'ACCEPTER LE PROJET VALISES ÉDUCATIVE PUISQUE LES VALISES ÉDUCATIVES SERONT LA PROPRIÉTÉ DES BIBLIOTHÈQUES ET QUE LE PROJET VISE À SOUTENIR LES FAMILLES DU TERRITOIRE ET À ATTIRER CELLES-CI DANS LES BIBLIOTHÈQUES.

2013-12-260

DON – BÉNÉVOLES «Meals on wheels»

Attendu que les bénévoles font la livraison des repas pour la «popote roulante/Meals on Wheels», depuis le début de l'année et qu'il est opportun de les remercier;

Attendu que ces personnes fournissent également leurs véhicules pour effectuer ces livraisons;

Attendu que Mme Sandra Dauphinais, responsable de ce service, demande une aide financière afin de leurs offrir un déjeuner de remerciement au Café ainsi qu'un petit cadeau;

Il est alors proposé par monsieur Michael Houle, appuyé par monsieur le conseiller Howard Silverman **et résolu unanimement par les conseillers :**

Qu'un montant de 100\$ soit accordé pour couvrir les frais pour remercier ces bénévoles.

Monsieur le conseiller Normand Lussier déclare avoir un intérêt pécuniaire dans le prochain dossier et se retire de son poste

2013-12-261

Club de patinage artistique de Napierville- participation financière

Lors de la séance du conseil tenue le 2 juillet 2013, le conseil municipal du village a accepté de participer financièrement pour un montant de 25\$ pour chaque patineur du village qui sera inscrit à ce programme pour 2013-2014;

ATTENDU qu'il y a deux patineuses du village (Julianne Lussier & Marie-Ève Lacoursière) qui sont inscrit pour cette année;

IL EST ALORS proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller Michael Houle **et résolu unanimement par les conseillers**

QU'un montant de 50\$ leur soit accordé pour couvrir notre engagement financier du 2 juillet 2013.

Monsieur le conseiller Normand reprend son poste

QUESTIONS DIVERSES

2013-12-262

DEMANDE DE SUBVENTION / MINISTÈRE DES TRANSPORTS, AMÉLIORATION DE LA RUE TOBIN/ revêtement de la chaussée.

ATTENDU QUE le Ministère des transports accepte de subventionner pour l'amélioration du réseau routier municipal, spécifiquement la rue Tobin;

ATTENDU QUE les travaux de recouvrement d'enrobé bitumineux pour la rue Tobin ont été effectués et que la facture s'élève à 15,659.60\$ incluant les taxes;

ATTENDU QUE les subventions accordées pour 2013-2014 et suivants sont pour un montant total de 11 721\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyée par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**

QUE le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour les montants subventionnés de 11 721\$ (#20947-1), et joint les pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

2013-12-263

AMENDE POUR NON RESPECT DE LA DATE LIMITE POUR FAIRE LES TRAVAUX DE PAVAGES.- Pavage D.L.

Prenant en considération que lors des appels d'offre pour le pavage de la rue Tobin, il avait été déclaré que les travaux devraient être effectués avant le 30 octobre 2013 et que la municipalité se réserve le droit de pénaliser l'entrepreneur par une amende de 100\$ par jour;

Prenant en considération que le mandat a été accordé à la firme Pavage D.L., lors de la séance du 1 octobre et que la lettre confirmant ce mandat spécifiant que les travaux devraient être effectués dans les plus brefs délais;

Prenant en considération que Monsieur Grégoire de la firme Pavage D.L. a bien été avisé de la possibilité qu'une amende lui soit imposée s'il ne respecte pas les engagements;

Prenant en considération que les travaux ont été effectués en date du 14 novembre 2013, 14 jours en retard;

Prenant en considération, les tableaux démontrant que la température durant le mois d'octobre 2013 a été agréable avec 4 jours de pluies soient, le 7, 8, 17 et 18 octobre 2013;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Howard Silverman, appuyé par monsieur le conseiller Michael Houle **Et résolu unanimement**

Qu'une amende de 100\$ par jour, jours ouvrables seulement, soit pour 10 jours : un montant total de 1000\$.

2013-12-264

Aménagement du parc, luminaires supplémentaires

Attendu qu'il est nécessaire de faire l'achat et l'installation de 4 fixtures supplémentaires pour éclairer adéquatement les nouveaux terrains baseball et soccer;

Attendu qu'il sera nécessaire d'ajuster 5 luminaires, le soir, au prix de 100\$ chaque en plus d'un montant de 100\$ pour déplacement

Attendu que le prix total de l'éclairage sera de 3,959.10\$ incluant les taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier

Et résolu unanimement par les conseillers

Que le conseil accepte de faire l'achat, installation de luminaires supplémentaires et d'ajustement de luminaires existantes au montant de 3,959.10\$;

2013-12-265

Demande subvention – pacte rural 2011/2012/2013, phase 5,

Aménagement du terrain de parc de jeu

Considérant que la municipalité du Village de Hemmingford a fait une autre partie de l'aménagement du parc de jeu afin de rencontrer les demandes de la population;

Considérant que la municipalité du Village de Hemmingford est responsable des loisirs sur le territoire du Village et du Canton de Hemmingford, soit une population de 2630 ;

Considérant que le conseil municipal désire se prévaloir de la subvention du pacte rural 2011/2012/2013 afin de poursuivre l'aménagement du parc de jeu du centre récréatif, tel que conclu dans la résolution 2013-06-125;

Considérant que le rapport de dépenses effectuées démontre une dépense totale de l'ordre de 24,719.74 :

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier

Et résolu unanimement par les conseillers

Que le conseil municipal du Village de Hemmingford a présenté une demande de subvention pacte rural, enveloppe 2011/2012/2013 soit: 9,633\$ pour continuer l'aménagement du terrain de parc de jeu;

Que Diane Lawrence, directrice-générale et secrétaire-trésorière du Village de Hemmingford soit mandatée au nom de la municipalité à transmettre le rapport final des dépenses de ce projet.

2013-12-266

AJUSTEMENT DES SALAIRES SELON LA GRILLE DÉPOSÉE

Faisant suite à une rencontre du comité de la gestion du personnel, Monsieur le conseiller Howard Silverman présente la grille proposant les ajustements des salaires couvrant l'année 2014;

IL est alors proposé par monsieur le conseiller Howard Silverman, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**

Que l'ajustement des salaires pour l'année 2014 soit établi selon la grille déposée.

Que Monsieur le Maire Drew Somerville devra signer au nom de la municipalité la grille déposé pour les salaires 2014.

Qu'un certificat cadeau au montant de 50\$ soit remis à chaque employé à titre de remerciement/cadeau de Noël.

2013-12-267

AVIS DE MOTION –

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 270

Monsieur le conseiller Dale Langille

Donne avis de motion qu'il présentera à une prochaine séance un règlement modifiant le règlement 270 déterminant un tarif fixe pour les propriétés hors territoire qui ont eu l'autorisation de raccorder leur propriété au réseau d'égout sanitaire de la municipalité du Village de Hemmingford et ceci, avec dispense de lecture car tous les membres du conseil recevront une copie deux jours juridiques avant la séance.

2013-12-268

Plan d'action pour rétablir le non-respect de rejet en phosphore total de la station d'épuration

Prenant en considération la lettre du MDDEFP portant à notre attention le non respect en phosphore total de la station d'épuration et devra transmettre un plan d'action;

Prenant en considération que durant l'année, Monsieur Gauthier avait fait des changements en augmentant le dosage d'alun;

Prenant en considération que suite à cette augmentation d'alun, l'alun s'est cristallisé et à causé le colmatage en alun dans le tuyau entre la station de pompage et les étangs;

Prenant en considération que la seule manière de voir qu'il y a problème de blocage est lors des résultats des analyses;

Prenant en considération que Monsieur Gauthier, opérateur en eaux usées nous informe que le tuyau est bloqué complètement sur toute sa longueur et devra être remplacé avant de débiter le traitement en alun de l'année 2014;

Prenant en considération que la solution du colmatage de l'alun ainsi que le non respect en phosphore total de la station d'épuration serait de changer le système à l'alun liquide;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier Appuyé par monsieur le conseiller Michael Houle

Et résolu unanimement

Que la municipalité s'engage à même son budget 2014, à prévoir le remplacement du système d'alun pour la méthode liquide;

Que des soumissions seront transmises en février 2014 pour le début des travaux au printemps pour que le système de traitement soit prêt pour la saison débutant le 15 avril.

2013-12-269

RAPPORT, EXTRAIT DU REGISTRE PUBLIC, DONNS, MARQUES D'HOSPITALITÉ ET AUTRES AVANTAGES REÇUS

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose, conformément à l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, un extrait du registre public des déclarations écrites des membres du conseil, concernant tout don, marque d'hospitalité et tout autre avantage reçu par les membres du conseil, dont la valeur excède 200\$ et qui n'est pas de nature purement privée ou qui n'est pas autrement interdit (voir article 2 du CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD).

La directrice générale affirme n'avoir reçu aucune déclaration pour 2013 ou avant.

2013-12-270

Pavage d'une partie de la rue Bouchard

Faisant suite aux travaux effectués de la nouvelle construction adresse 532 à 542 Bouchard, Monsieur Gauthier a demandé des prix pour le pavage des secteurs de la rue ouverts pour le raccordement aux systèmes d'aqueduc et d'égout et les prix soumis verbalement sont :

- Pavage D.L. 3,500\$
- Pavage MCM 2,400\$

Il est proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par madame la conseillère Lucie Bourdon **et résolu à l'unanimité par les conseillers :**

Que le contrat soit accordé à Pavage MCM au montant de 2,400\$ + taxes.

2013-12-271

APPROBATION DES COMPTES PAYABLES

Il est proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu à l'unanimité par les conseillers :**

D'accepter de payer les comptes selon la liste remise aux membres du conseil

- pour un total dépenses de: 99,913.52\$
- pour un total de rémunérations des employés : 9,400.00\$

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière confirme que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Périodes de questions :

À 20h45, Monsieur le Maire ouvre la période de questions et comme il n'y a aucune question la période de question est fermée.

2013-12-272

SÉANCE CLORE

À 20h46, Monsieur le conseiller Howard Silverman propose et Monsieur le conseiller Dale Langille appuie que la séance soit clore.

ADOPTÉ à l'unanimité.

Drew Somerville
Maire

Diane Lawrence, *g.m.a.*
Directrice générale et secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

LE 3 DÉCEMBRE 2013

Séance régulière du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford tenue le 3^e jour de décembre 2013 dans la salle du conseil à l'édifice municipal au 505 Frontière à 20h00, et à laquelle est présent son honneur le Maire Drew Somerville et les conseillers suivants: Normand Lussier, Tina Calvarese, Dale Langille, Michael Houle, Howard Silverman et Lucie Bourdon sous la présidence du Maire. Mme Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente. Madame la conseillère Tina Calvarese est absente.

Résolution # 2013-12-249

Projet de RÈGLEMENT # 263-1
révisant le règlement 263 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE
DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR LE VILLAGE DE HEMMINGFORD.

Prenant en considération qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Prenant en considération que tous les membres du conseil ont reçu une copie du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité du Village de Hemmingford et déclare l'avoir lu et acceptent le code tel que présenté;

Prenant en considération qu'une copie du présent règlement est mise à la disposition du public pour consultation;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, Appuyé par madame la conseillère Lucie Bourdon
et résolu unanimement

Que le projet de règlement # 263-1 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité du Village de Hemmingford soit adopté tel que présenté.

Copie certifiée et conforme à nos écritures.

Diane Lawrence
Directrice générale et secrétaire-trésorière